

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 8 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. JOURNAUX, Maire.

Étaient présents : Mmes ARIBO, DAUCHY, FOURRE, MARIN
MM. HENRY, JOURNAUX, MENDES, NOWAK, POSSOZ, TAMBURRINO

Absents excusés : Mmes BRUNET, FERRE, WATTIEZ, M. CHEVALIER

Absents : M. DUCELLIER

Pouvoirs : Mme BRUNET a donné procuration à M. JOURNAUX

Mme WATTIEZ a donné procuration à Mme FOURRE

M. CHEVALIER a donné procuration à M. POSSOZ

Secrétaire de séance : M. POSSOZ

Nombre de conseillers en Exercice : 15

Présents : 10 Votants : 13 dont 3 pouvoirs - Pour : 13 - Contre : 0 – Abstention : 0

Date de Convocation : 04/04/2022

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Monsieur le Maire soumet le compte-rendu du 16 décembre 2021 à l'approbation du Conseil.

Le compte-rendu du 16 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2022- / Approbation du Compte de Gestion 2021

Le Compte de gestion de l'année 20210 établi par le Percepteur est identique au compte administratif établi par la municipalité. Celui-ci est présenté de la manière suivante aux membres du Conseil Municipal :

	Résultat de clôture 2020	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	- 123 617,38 €	11 209,45 €	- 112 407,93 €
Fonctionnement	457 371,38 €	- 56 478,90 €	277 275,10 €
Total	333 754,00 €	- 45 269,45 €	164 867,17 €

Le Compte de Gestion de l'année 2021 est approuvé et voté à l'unanimité.

2022-61 / Approbation du Compte Administratif 2021

Le Compte Administratif de l'année 2021 est présenté de la manière suivante aux membres du Conseil Municipal :

Section de fonctionnement

Excédent 2020 :	+ 333 754,00 €
Recettes 2021 :	+ 844 877,88 €
Dépenses 2021 :	- 901 356,78 €
Résultat 2021 :	+ 277 275,10 €

Section d'Investissement

Déficit 2020 :	- 123 617,38 €
Recettes 2021 :	+ 142 999,19 €
Dépenses 2021 :	-131 789,74 €
Résultat 2021 :	- 112 407,93 €

Après présentation et explications par le Maire du compte administratif 2021, actant un résultat global excédentaire de 164 867,17 €, la présidence est donnée à Mme MARIN, 1^{ère} Adjointe, pour présider le vote du compte administratif. Le Maire quitte la séance.

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Compte administratif 2021.

2022- / Affectation du résultat 2021

Après avoir examiné le compte administratif, le Conseil Municipal décide sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement 2021 comme suit :

Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 56 478,90 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	333 754,00 €
Résultat à affecter	277 275,10 €
Solde d'exécution d'investissement	- 112 407,93 €
Report en fonctionnement R002	164 867,17 €
Affectation en réserve R1068 en investissement	112 407,93 €

2022-63 / Approbation et vote des taux des taxes communales

Monsieur le Maire présente le Budget de l'année 2022, il propose au vote les taux des taxes communales suivantes :

Foncière bâti : 33,67 %
Foncière non bâti : 66,19 %

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE et VOTE le taux des taxes communales de la manière suivante :

2022-64 / Budget Primitif 2022

Monsieur le Maire présente le Budget primitif de l'année 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE et VOTE le budget primitif 2022 de la manière suivante :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses :	961 157,17 €	Dépenses :	334 241,27 €
Recettes :	961 157,17 €	Recettes :	334 241,27 €

Foncière bâti : 33,67 %
Foncière non bâti : 66,19 %

Fin de séance à 22h.